

Fiche d'information établissement SEVESO seuil haut

Nom de l'établissement	CENTRE EMBLISSEUR PRIMAGAZ DE DAINVILLE
Adresse de l'établissement	Compagnie des Gaz de Pétrole PRIMAGAZ 62001 ARRAS cedex
Activité de l'établissement	Stockage et conditionnement de Gaz de Pétrole Liquéfiés (GPL) : Le site PRIMAGAZ de Dainville est un centre emplisseur dans lequel sont réceptionnés, stockés, conditionnés et expédiés des GPL (Gaz de Pétrole Liquéfiés) : le butane et le propane. Les produits sont approvisionnés par camions-citernes gros porteurs et repartent en camions-citernes petits porteurs ou conditionnés dans des bouteilles.
Précisez les informations indiquant si l'établissement se trouve à proximité du territoire d'un autre État membre susceptible de subir les effets transfrontaliers d'un accident majeur	Non concerné.
Nature des risques liés aux accidents majeurs et leurs effets potentiels sur la santé humaine et l'environnement	Les dangers associés aux accidents majeurs en lien avec les GPL sont l'inflammabilité, l'explosivité et le risque d'anoxie avec pour effets potentiels des brûlures, des effets de souffle, des blessures par projectiles, l'asphyxie.
Résumé des principaux types de scénarios et des mesures de maîtrise des risques permettant d'y faire face	Trois scénarios peuvent être à l'origine de ces dangers : • Le <u>BLEVE</u> (Boiling Liquid Expanding Vapour Explosion) : explosion d'un réservoir. • L'<u>UVCE</u> (Unconfined Vapour Cloud Explosion) et le <u>VCE</u> (Vapour Cloud Explosion) : explosion d'un nuage de gaz. • Le <u>Jet Enflammé</u> : rejet de GPL qui s'enflamme dès la naissance de la fuite. <u>Démarche de réduction des risques</u> Dans une démarche de réduction des risques potentiels et dans le but d'empêcher la survenance d'accidents, des moyens techniques et organisationnels de prévention et de protection sont en place : ➤ Moyens techniques (exemples) • Limitation des quantités des produits stockés. • Surveillance permanente du site par détecteurs de gaz et de flamme. • Réseau de boutons d'alarme générale. • Présence d'automatismes à sécurité positive. • Réseau incendie interne avec moyens d'arrosage pré-positionnés. • Présence de capteurs de niveaux, de pression et de température sur les réservoirs. Dès qu'une anomalie est détectée, le site est mis en position de sécurité. Tous ces dispositifs sont régulièrement testés. ➤ Moyens organisationnels (exemples) • <u>Étude de dangers</u> : rédigée par l'exploitant, elle recense les risques encourus et leurs conséquences (y compris les plus improbables). Elle est remise à l'inspection des installations classées et a pour objectif notamment de déterminer les zones concernées par un éventuel accident. • <u>Système de Gestion de la Sécurité</u> : ce système de management de la sécurité permet de piloter les actions menées pour la sécurité, notamment la formation, la maîtrise des opérations d'exploitation, la conception et la gestion des modifications, la gestion des sous-traitants, la gestion des situations d'urgence, la maintenance des équipements, le retour d'expérience, les audits et contrôles ... • <u>Plans d'urgence</u> : il existe deux types de plans d'urgence : ✓ <u>Le Plan d'Opération Interne (POI)</u> : il contient des dispositions opérationnelles applicables à l'intérieur de l'établissement pour

	la protection des personnels et des installations et pour la limitation de l'évolution des risques. Afin de mener à bien ces mesures, le site dispose de moyens propres et peut faire appel à des renforts extérieurs. Il est déclenché par le personnel du site. ✓ <u>Le Plan Particulier d'Intervention</u> : il prévoit les mesures applicables à l'extérieur de l'établissement pour la sauvegarde des populations voisines et des biens exposés à un sinistre qui déborderait des limites du site. Il est déclenché par le Préfet.
--	---